

# PROGRAMME DE FORMATION :

## Travail en hauteur

### Objectif Général :

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques pour réaliser en sécurité des travaux en hauteur, en vue d'obtenir, après évaluation, un avis d'aptitude.

### Objectifs pédagogiques :

#### Etre capable :

1. d'identifier les risques de chute selon l'environnement et la nature des travaux à réaliser,
2. de maîtriser les règles de sécurité aux accès, travaux et déplacement en hauteur
3. de reconnaître les moyens de protection appropriés aux conditions de travail (protection collective et individuelle) - d'utiliser des EPI

### Textes de référence :

Loi du 31/12/91 ; Loi du 31/12/93 ; Décret du 06/05/95 ; Code du travail (articles L4121-1 ; R4224-5 et R4214-2) ; Décret du 8 janvier 1965 ; Directive européenne 2001/45/CE ; Décret n°2004-924 du 1er septembre 2004 ; Arrêté du 21/12/2004 ; Code du travail (articles R.4323-58 ; R.4323-62 ; R.4323-105 ; R.4323-106 ; R.430 ; R.431

**Public :** Tout salarié réalisant des travaux en hauteur.

**Pré requis :** Aptitude médicale aux travaux en hauteur.

### Durées préconisées :

Durée nécessaire	Profil du stagiaire	
	Débutant	
Théorie	0.5	
Pratique/Test	0.5	
Total en jour	1	

**Lieux de formation :** en intra\* sur le site de l'entreprise ou sur l'un de ses chantiers ; (\*Formation en intra réservée à un groupe de 8 salariés maximum d'une seule entreprise. En inter, sur le site d'Abeelity (sous réserve de disponibilité).

### Programme détaillé :

#### La formation théorique :

- Le cadre législatif et réglementaire,
- Les devoirs et responsabilités de chacun,
- Les risques de chutes de hauteur
  - Les facteurs de chute de hauteur (Où, quand, comment ?)
  - Les accidents dus aux chutes de hauteur
  - Calcul simple des effets dynamiques d'une chute
  - Description des risques
  - Prévention des risques
  - Les E.PI. (Equipements de Protection Individuelle)
  - Cadre réglementaire relatif aux équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur.
  - Différents composants constituant une protection individuelle contre les chutes de hauteur
  - Savoir s'équiper, savoir s'assurer, savoir choisir son EPI adapté au travail à réaliser en fonction des risques identifiés
    - Les différents types de mesures de prévention
  - Les composants d'un système d'arrêt des chutes
    - Spécificités du harnais : Description, conditions d'utilisation (usages réservés et interdits).

- Le système de liaison (longes, antichute mobiles, antichute à rappel automatique, absorbeur d'énergie)
- Les points d'ancrage, les connecteurs ancrages pour EPI (mousquetons, etc.)
- Maintenance et vérification des équipements ; enregistrement
- Signes précurseurs d'anomalie.

#### La formation pratique :

- Processus d'utilisation.
- Port du harnais en sécurité
- Tests de bon fonctionnement
- Conduite à tenir en cas d'urgence ; les gestes d'urgence
  - Notions de premiers secours
  - Exercices et mises en situation
  - Mesure et validation des acquis
  - Vérification et validation des gestes et comportements de chaque stagiaire lors des différents exercices

**L'évaluation :** Evaluation d'aptitude.

### Nos formations intègrent :

la remise à chaque stagiaire d'un document pédagogique, la remise à l'employeur, d'un avis d'aptitude pour chaque participant ayant réussi son examen, tion de plan de formation pour combler les lacunes détectées

**Equipement individuel des participants**  
tenue de travail

**Recyclage :** préconisé tous les 3 ans.

**Tarif par jour de formation/évaluation :**  
Nous contacter.